



## Communiqué

Paris, lundi 20 Septembre 2010

---

En ce mois de septembre, sera présenté à l'Assemblée Nationale le projet de loi sur l'immigration proposé par Monsieur Eric Besson, Ministre.

L'Etat a le devoir d'établir des règles. Dans le domaine de l'immigration, le gouvernement est amené à procéder à la régulation des flux migratoires, prenant en compte le bien commun. Les responsables politiques ont donc à prendre des décisions difficiles, nous le savons bien. Mais, comme évêques catholiques, nous souhaitons dire ce qui, dans le projet tel qu'il est, questionne notre conscience :

- La famille est la cellule de base de la société. Pour les migrants, elle joue un rôle essentiel dans leur insertion. Il nous faut combattre toute mesure contribuant à l'affaiblir.
- Le droit d'asile a toujours été défendu par l'Eglise. Les mesures qui tendent à diminuer le soutien ou les garanties d'une procédure équitable sont inacceptables.
- L'intervention du juge des libertés est indispensable pour entendre la parole des personnes privées de liberté. Retarder cette intervention ou la limiter dans les lieux de plus grande fragilité contrevient à ce droit, y compris dans le cadre de la rétention administrative.
- L'aide humanitaire aux migrants en difficulté ne doit jamais être confondue avec l'activité délictuelle des « passeurs ».
- Il serait regrettable que notre pays contribue à ce qu'on appelle la « fuite des cerveaux », dont les pays en voie de développement ont le plus grand besoin.

Avec de nombreux chrétiens qui vivent dans les quartiers les plus pauvres, notamment les communautés religieuses, nous savons ce qu'apportent à notre pays de très nombreux migrants, par leur travail, leur énergie et leur honneur. Nous n'oublions pas les épreuves qu'ils ont dû traverser lors de leur migration.

Nous exprimons également notre reconnaissance et notre soutien à tous ceux qui, personnellement ou en association, se mettent à leur service, dans le désintéressement le plus grand.

*Les évêques de la Commission  
pour la Mission universelle de l'Eglise (CEMUE)*

*Mgr François Garnier (Cambrai)  
Mgr Raymond Centène (Vannes – Pastorale des Gens du voyage)  
Mgr Renaud de Dinechin (Pastorale des Migrants)  
Mgr Thierry Jordan (Reims)  
Mgr Dominique Rey (Fréjus-Toulon)  
Mgr Claude Schockert (Belfort-Montbéliard – Pastorale des Migrants)  
Mgr Marc Stenger (Troyes)*